

Date : 14/02/13

Remise des prix Challenge Projets d'Entreprendre 2013



Découvrez les 6 prix qui ont été attribués :

1er prix : Prix d'Honneur d'une valeur de 2 000 € remis à « MobilChair » par :

CCI Grand Lille

Le **Groupe MADER**

Le projet MobilChair a pour but la création et la commercialisation d'un dispositif permettant aux personnes à mobilité réduite de monter et de descendre les obstacles urbains de type trottoir de manière autonome. Le système est adaptable sur tous les fauteuils (manuels et électriques).

2ème prix : Prix « Coup de coeur » d'une valeur de 1 500 € remis à « See&Seen » et à « Tripping Mates » par :

Fédération SYNTEC

NFID

Société Générale

Orange

L'entreprise SAFEWAYS repose sur la création de See&Seen, produit d'innovation technologique qui répond à un besoin de sécurité et de confort par l'innovation technologique. En effet, c'est un pack permettant de mieux sécuriser le cycliste par un éclairage laser au sol et d'apporter du confort par un GPS épuré avec projection du visuel (Directions) au sol également par laser. Le tout est intégré à un système de rétroviseur avec clignotants intégrés.

Le projet Tripping Mates consiste à mettre en place un facilitateur de voyage en groupe via une plateforme web : création de groupes en fonction des critères de chacun, programme proposant le voyage le plus adapté à tous, mise en relation des différents participants et informations pratiques. Le tout s'articule autour d'une plateforme interactive et comporte un service d'information, de notation et de commentaires pour inspirer les futurs voyageurs.

3ème prix : Prix de « L'Innovation technologique » d'une valeur de 1 500 € remis à « S and Care » par :

Cré'Innov

Le PRES et La Maison de l'Entrepreneuriat

EuraTechnologies

Le Projet S and Care permet de répondre à un besoin croissant dans la prévention des escarres. Nous développons un système innovant pour prévenir le personnel soignant lors d'une pression prolongée d'un point d'appui à risque.

4ème prix : Prix spécial de « l'Entrepreneuriat au féminin » d'une valeur de 150 € remis à Virginie Delezenne par Corinne Molina.

5ème prix : Prix spécial « Coach »

d'une valeur de 150 € en chèque-cadeau remis à Laurine Artus et à Maud Mathie par l'IAE Lille.